

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire cessation de paiement

Par **faidi**, le **18/05/2010** à **13:57**

Bonjour, je suis en liquidation judiciaire depuis le mois de février. J'ai une maison mais je ne suis que l'usufruitier, est-ce qu'il peuvent me la vendre pour payer mes dettes? avec mon ex-femme j'ai fait une donation. J'ai le notaire au moment du divorce, la maison appartient à mes deux enfants. Est-ce qu'il y a une solution pour que je puisse la garder? merci